



POLICE, JUSTICE, PRISON, FEMMES

11.05.2024

POLICE

Quelle relation entretient la police avec les femmes ? Que ce soit en son sein, avec les victimes, les femmes susceptibles d'être contrôlées ou encore dans la vie familiale des policiers ?

Policières

Nora Lakheal, *Agente d'élite : le récit inspirant d'une enfant de Barbès* : Le parcours de la première femme affectée dans un groupe de filature et de surveillance dans le cadre de la lutte anti-terroriste des Renseignements généraux. Elle retrace sa carrière au sein de la police au fil de ses affectations et son engagement pour servir la République. Elle évoque la situation de la France confrontée à la violence, à l'insécurité et à l'islamisme dont elle a été le témoin. **[Disponible uniquement à François Villon (10^e)]**

Article. Idées économiques et sociales – Geneviève Pruvost : [« Le cas de la féminisation de la Police nationale »](#) : L'accès des femmes aux pleins pouvoirs de police est récent. Depuis une trentaine d'années, les policiers de sexe féminin suivent la même formation, sont dotées des mêmes habilitations judiciaires et du même armement que les hommes. Ont-elles accès aux mêmes services et aux mêmes missions ? Comment s'intègrent-elles à la sociabilité virile des commissariats ? Il s'agira de montrer comment les femmes policières déjouent les stéréotypes et les tentatives de division sexuelle du travail.

Article. Slate – Nadia Daam : [« Femmes flics : 22, v'la le sexisme ! »](#) : Les femmes au sein des forces de l'ordre, qu'elles soient policières, militaires ou agents de sécurité, n'échappent presque jamais à la misogynie.

Juliette Alpha avec Mathieu Zagrodski, *Vis ma vie de flic : une femme dans la police* : Gardienne de la paix à Paris, Juliette Alpha évoque son quotidien. Elle décrit notamment la violence des manifestations durant le mouvement des gilets jaunes, les difficultés psychologiques, le manque de matériel et de moyens financiers, les relations particulières entre collègues au sein d'une brigade ainsi que les dangers et les responsabilités qu'implique ce métier. **[Disponible uniquement à Robert Sabatier (18^e)]**

Violences policières : les femmes et les enfants

Article. Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics, Québec – Mylène Jaccoud, Marie-Claude Barbeau-Leduc et Myriam Spielvogel : [« La police et les violences à l'endroit des femmes autochtones »](#) : Au Québec – et au Canada – les femmes autochtones sont nettement plus à risque de vivre de la violence que les femmes non-autochtones. La victimisation des femmes autochtones s'insère dans un contexte de discrimination et de racisme systémique. Le manque de légitimité conféré au système de justice étatique par les Autochtones, les barrières culturelles et le contexte de promiscuité des communautés autochtones rendent la dénonciation et la prise en charge des femmes victimes de violence particulièrement difficiles. Le contact avec les policiers, tant autochtones

qu'allochtones, est souvent vécu comme une forme de victimisation secondaire. Face aux difficultés récurrentes vécues par les femmes autochtones dans leurs contacts avec les services policiers, il serait opportun de développer des services d'aide culturellement adaptés, d'intégrer les Autochtones à l'élaboration et à l'implantation de ces services et de privilégier un modèle de maintien de l'ordre qui s'inspire des approches culturelles des Autochtones, notamment la justice réparatrice et la guérison.

Article. Elle – Emilie Poyard : [« Violence policières : les femmes victimes »](#) : Dans un rapport intitulé « France. Des policiers au-dessus de la loi », Amnesty International dénonce l'impunité dont bénéficient en France des policiers responsables d'homicides illégaux, de passages à tabac, d'injures racistes et d'usage abusif de la force. Interview de Maître Audrey Lerein, spécialiste en droit des étrangers, avocate de Josiane Ngo, une femme enceinte victime de violences policières en juillet 2007.

Article. Mouvements – Entretien avec Andrea Ritchie, propos recueillis par Francis Dupuis-Déri : [« Les femmes noires face à la police »](#) : Andrea Ritchie est une immigrante noire et lesbienne dont l'engagement, la recherche et les écrits portent sur le contrôle policier des femmes et des personnes LGBT noires et de couleur depuis deux décennies. Elle est présentement chercheuse en résidence au *Barnard Center for Research on Women*, travaillant sur l'axe Criminalisation, race, genre et sexualité, et elle a été boursière senior en 2014 du fonds *Soros Justice*. Elle a récemment publié le livre *Invisible No More : Police Violence Against Black Women and Women of Color* (Beacon Press, 2017). Elle est la co-auteurice de deux autres livres, *Say Her Name : Resisting Police Brutality Against Black Women* (2016) et *Queer (In)Justice : The Criminalization of LGBT People in the United States* (2011).

Article. Lien social et politiques – Anne-Marie Veillette : [« Femmes et violence policière : réflexions féministes sur le pluralisme violent dans les favelas de Rio de Janeiro »](#) : Cet article se penche sur la violence policière en contexte de « pluralisme violent » tel que défini par Arias et Goldstein (2010), dans une perspective féministe et intersectionnelle. Les résultats s'appuient sur des données qualitatives obtenues lors d'entrevues, de groupes de discussions et d'observations participantes dans le cadre de deux recherches de terrain menées dans treize favelas de la ville de Rio de Janeiro au Brésil auprès de quarante résidentes en 2016 et 2018.

Jennifer Yezid, Malika : généalogie d'un crime policier : Nièce de Malika, une petite fille de 8 ans décédée en 1973 après avoir tenté de prévenir son frère de l'arrivée des gendarmes, l'auteurice raconte ce drame et ses conséquences sur plusieurs générations, entre drogue, prostitution, suicides, placements forcés et morts précoces. Seule survivante de sa famille, elle témoigne des répercussions familiales et judiciaires de cette intervention policière. **[Disponible uniquement à Mohammed Arkoun (5^e)]**

Les policiers et les femmes

Podcast. Pas son genre : « Silence on cogne : violences conjugales dans la polices » : Enquêtes sur les violences conjugales subies par des femmes de gendarmes et de policiers. Et laissez-moi vous entraîner au centre de cette piste de danse, où vous moi on a tous passé, une bonne partie de l'adolescence... Elle vient tout juste d'en sortir, 18 ans, devant, y a l'avenir...

Alizé Bernard et Sophie Boutbol, *Silence, on cogne : enquête sur les violences conjugales subies par des femmes de gendarmes et de policiers* : A. Bernard fait le récit des violences infligées par son mari, gendarme, et explique comment son statut de représentant de l'ordre a rendu son combat pour s'en sortir encore plus difficile. En contrepoint, une enquête menée pendant un an et demi durant laquelle la journaliste S. Boutbol a sillonné la France pour recueillir les témoignages de femmes ayant connu le même calvaire. **[Cote : Témoignage BER]**

Travailleurs et travailleuses du sexe

Gwénaëlle Mainsant, *Sur le trottoir, l'Etat : la police face à la prostitution* : Etude sur les moyens d'enquêter à disposition de la police en charge de lutter contre la prostitution. Les nouvelles pratiques, dont le recours à Internet et l'explosion de la prostitution étrangère, induisent une évolution des méthodes policières. De plus, l'indétermination de la prostitution et des délits de racolage et de proxénétisme oblige à des arbitrages et des interprétations. **[Cote : Féminismes Justice]**

Rémi Yang, *Roses d'acier : chronique d'un collectif de travailleuses du sexe chinoises* : A la suite de l'assassinat de trois prostituées chinoises en 2019, les travailleuses du sexe de Belleville fondent une association d'entraide autogérée, les Roses d'acier. Journaliste indépendant, l'auteur a intégré ce cercle fermé pendant deux ans et invite à regarder différemment ces femmes marginalisées. **[Cote : Féminismes Activisme]**

Anne Coppel, *Le bus des femmes : les prostituées, histoire d'une mobilisation* : En 1990, une prostituée de la rue Saint-Denis sollicite une sociologue spécialisée dans la lutte contre les toxicomanies afin qu'elle l'aide à mobiliser les pouvoirs publics sur la santé et les conditions d'exercice des prostituées, en plein épidémie de sida. Leur action aboutit à la création du Bus des femmes en 1991. **[Cote : Féminismes Histoire COP]**

Thierry Schaffhauser, *Les luttes des putes* : Ecrit par un travailleur du sexe, ce livre porte des arguments en faveur de la reconnaissance de ce métier. Il aborde l'état actuel de la stigmatisation et de la discrimination, les rapports entre les travailleurs du sexe et les mouvements féministes, le développement des luttes actuelles, en décrivant notamment le STRASS, syndicat du travail sexuel créé en France en 2009, etc. **[Cote : Féminismes Travail]**

Kate Millett, *La prostitution : quatuor pour voix féminines* : extrait **[Disponible à la réserve centrale]**

Podcast. Intimes & Politique : « [La politique des putes](#) » : Océan réalise, avec « La Politique des putes », une enquête en immersion dans laquelle il tend le micro à des travailleuses-rs du sexe. Elles disent le stigmat, la marginalisation, la précarité, les violences systémiques mais aussi les ressources et *l'empowerment*. Pour elles, l'intime est résistance.

JUSTICE

Les débats actuels sur l'importance de la loi et de la justice dans les luttes contre les violences faites aux femmes, aux personnes LGBTQI+ et aux enfants, ravivent des questions morales et politiques : qu'est-ce que le consentement ? Comment définir le périmètre des violences faites aux femmes ? Qu'est-ce que « justice rendue » ?

Consentement

Catharine MacKinnon, *Le viol redéfini : vers l'égalité, contre le consentement* : Partant du postulat que le viol est un crime d'inégalité de genre, la juriste américaine explique pourquoi la notion de consentement ne permet pas de définir le crime car il est lui-même inégalitaire. Elle explore la loi Schiappa en France et les législations américaines pour proposer d'inclure dans la loi une définition du viol prenant en compte la violence et les discriminations de genre. **[Cote : Féminismes Justice]**

Maxence Christelle, *Le consentement* : Exploration des significations de la notion de consentement et des multiples usages qui en sont faits dans les champs de la philosophie, du droit, de la politique et du langage ordinaire. L'auteur replace l'idée de consentement dans l'histoire en remontant à l'Antiquité grecque et romaine, et interroge les modalités d'un consentement libre et éclairé. **[Cote : Féminismes Théorie CHR]**

Geneviève Fraisse, *Du consentement, suivi de Et le refus de consentir ?* : Analyse du mot consentement qui se montre comme l'énoncé simple d'une adhésion à autrui alors que consentir désigne un rapport avec les êtres. La philosophe explore le sens de ce mot dans la sphère de l'intime et dans le champ social et politique d'une part, et dans la tension entre intériorité et extériorité d'autre part. **[Cote : Féminismes Théorie FRA]**

Loulou Robert, *Zone grise* : A 18 ans, l'écrivaine a une aventure avec un photographe reconnu. Pendant des années, elle se persuade que cette relation était normale avant de comprendre que, même si elle n'a pas dit non, elle a subi ce rapport sexuel. Elle explique sa situation par son histoire personnelle mais pointe aussi les différences dans l'éducation des filles et des garçons. **[Cote : Témoignage ROB]**

Capucine Delattre, *Un monde plus sale que moi* : L'histoire de l'éducation sexuelle et sentimentale d'une jeune fille qui a découvert l'amour en même temps que #MeToo. **[Cote : DEL]**

Maëlle Bernard, *Histoire du consentement féminin : du silence des siècles à l'âge de la rupture* : Un panorama des enjeux et de l'évolution du consentement sexuel sur plusieurs siècles, mettant en avant l'influence masculine sur la sexualité féminine. L'autrice évoque notamment le besoin pour une femme vierge de sauvegarder son hymen afin de conserver une forme de valeur maritale ainsi que le consentement tacite dont elle doit faire preuve avec son époux une fois mariée. **[Cote : Féminismes Violences]**

Geneviève Fraisse, *Du consentement* : Analyse du mot consentement qui se montre comme l'énoncé simple d'une adhésion à autrui alors que consentir désigne un rapport avec les êtres. La philosophe explore le sens de ce mot dans la sphère de l'intime et dans le champ social et politique d'une part, et dans la tension entre intériorité et extériorité d'autre part. **[Cote : Féminismes Théorie FRA]**

Manon Garcia, *La conversation des sexes : philosophie du consentement* : Une analyse du consentement dans le domaine amoureux et sexuel au croisement de questionnements moraux, juridiques et philosophiques. L'autrice esquisse une philosophie joyeuse et émancipatrice des relations amoureuses d'un point de vue féministe qui souligne la dimension politique du sexe. **[Cote : Féminismes Théorie GAR]**

Clotilde Leguil, *Céder n'est pas consentir* : Un essai à la fois clinique et politique qui porte sur la question du consentement. En s'appuyant sur la psychanalyse, la philosophie et la littérature, l'autrice insiste sur la nécessité éthique d'établir une frontière entre l'action de consentir et celle de céder. Elle examine les différents degrés du "se laisser faire" et montre comment la limite entre chacun d'eux peut devenir trouble. **[Cote : Féminismes Violences]**

Vanessa Springora, *Le consentement* : A 13 ans, l'autrice rencontre un écrivain âgé de 50 ans. Ils entament une relation un an plus tard. La romance tourne au cauchemar lorsqu'elle comprend qu'il collectionne les jeunes filles et pratique le tourisme sexuel. Trente ans plus tard, elle revient sur l'emprise que cet homme a exercée sur elle, dénonçant la complaisance d'un milieu littéraire aveuglé par la notoriété. **[Cote : Témoignage SPR]**

Féminicides

Dir. Christelle Taraud, *Féminicides : une histoire mondiale* : Dans une perspective mondiale et historique, des études sur l'ensemble des violences faites aux femmes, au-delà de l'assassinat d'une femme par son conjoint. Les auteurs dénoncent la domination masculine comme creuset des inégalités et violences systémiques. Ils plaident pour une évolution vers plus d'inclusion et d'égalité. **[Cote : Féminismes Histoire FEM]**

Rita Laura Segato, *L'écriture sur le corps des femmes assassinées de Ciudad Juarez : territoire, souveraineté et crimes de second Etat* : Entre 1993 et 2003, près de 1.500 jeunes femmes sont sauvagement assassinées à Ciudad Juarez, à la frontière entre le Mexique et les Etats-Unis. L'anthropologue met en lumière le sens de cette vague de violence dirigée contre la population féminine par des meurtriers qui ne connaissaient même pas leurs victimes. **[Cote : Féminismes Violences]**

Sonia Faleiro, *The good girls : un meurtre ordinaire* : Un soir de mai 2014, deux adolescentes disparaissent dans un village du nord de l'Inde. Quelques heures plus tard, leurs corps sont retrouvés pendus dans un verger près de chez elles. L'autrice aborde, à travers ce fait divers, la place des femmes au sein d'une société indienne très hiérarchique. **[Cote : Féminismes Violences]**

Justice rendue ?

Marine Turchi, *Faute de preuves : Enquête sur la justice face aux révélations #MeToo* : Journaliste à Médiapart, M. Turchi enquête sur la révolution #MeToo et sur la réponse des institutions policières et judiciaires aux dossiers de violences sexuelles. Elle reprend ainsi huit dossiers récents qui éclairent chacun un parcours judiciaire particulier. Contient notamment le récit de l'actrice A. Haenel ainsi que des témoignages de hauts magistrats et de policiers. **[Cote : Féminismes Justice]**

Marcia Burnier, *Les orageuses* : Une bande de filles ordinaires décide un jour de reprendre le contrôle de leur vie, ensemble, et de partir en quête de leur propre justice après avoir été violées. **[Cote : BUR]**

Didier Fassin, *Punir : une passion contemporaine* : Une réflexion sur la place du châtiment dans le monde contemporain. L'auteur présente les enjeux du renforcement de la répression, de la sévérité des lois et de l'inflexibilité des juges, phénomène sans lien direct avec l'augmentation de la délinquance et de la criminalité. Il analyse les fondements et les causes de la punition, interrogeant la philosophie morale et la théorie juridique. **[Cote : 320.5 FAS]**

Violaine de Filippis-Avaten *Classées sans suite : les femmes victimes de violence face à la justice* : 80 % des plaintes des femmes pour violences aboutissent à un classement sans suite par manque de preuves. L'état des lieux de la difficulté de faire valoir ses droits en tant que victime est suivie d'une analyse des blocages systémiques. Enfin, sont envisagées les voies d'amélioration afin de lutter contre l'inégalité faite aux femmes en matière judiciaire. **[Cote : Féminismes Justice]**

Céline Marcovici, « *Madame, il fallait partir* » : comment la justice achève les femmes victimes de violences conjugales : L'avocate spécialiste dans la défense des droits des femmes battues décrit les faillites du système judiciaire français face à cette situation. Elle dénonce le manque de moyens et de formation du personnel de justice. Des témoignages complètent l'ouvrage et décrivent la violence des procédures et des interrogatoires auxquels sont soumises les femmes lorsqu'elles ont le courage de porter plainte. **[Cote : Féminismes Violences]**

Hélène Devynck, *Impunité* : Journaliste ayant travaillé durant plus de vingt ans au sein du groupe TF1, H. Devynck a, comme plusieurs dizaines d'autres femmes, déposé plainte pour viol contre P. Poivre d'Arvor. Elle raconte son espoir déçu de voir son agresseur condamné, mais aussi et surtout ses rencontres avec les autres victimes et comment, ensemble, elles poursuivent le combat. **[Cote : Témoignage DEV]**

Florence Porcel, *Honte* : A partir de son expérience personnelle, l'auteurice affirme que la société pousse les femmes à se sentir honteuses de leur genre et de leur personnalité. Elle aborde également sa plainte contre Patrick Poivre d'Arvor pour viol et l'enfer judiciaire qui s'est ensuivi. **[Cote : Féminismes Inégalités]**

Anne-Sophie Jahn, *Désir noir* : Vingt ans après la disparition de Marie Trintignant, morte sous les coups de son compagnon, le chanteur Bertrand Cantat, une enquête sur les circonstances ayant conduit à ce drame en 2003. **[Cote : Féminismes Violences]**

Karine Tuil, *Les choses humaines* : Jean Farel, célèbre journaliste, forme avec Claire, femme de lettres, un couple de pouvoir. Mais leur parfaite réussite n'est qu'une mystification puisque chacun mène une double vie. Au lendemain d'une soirée, Mila, la fille de l'amant de Claire, accuse Alexandre, leur fils, un brillant et séduisant jeune homme, de l'avoir violée. La machine médiatico-judiciaire se met en marche. **[Cote : TUI]**

Audrey Guillier, Nolwenn Weiler, *Le viol, un crime presque ordinaire* : A partir de témoignages de victimes de viol, de juristes, de policiers, de personnels de santé, etc., et d'analyses de criminologues ou de sociologues, les journalistes dénoncent les failles de la prise en charge et de l'accompagnement des victimes de viol en France, les effets de cette situation sur les relations hommes-femmes, etc. **[Cote : Féminismes Violences]**

Jean-Yves Le Naour, Catherine Valenti, *Et le viol devint un crime* : Retour sur le combat mené en 1978, à l'occasion du procès d'Aix-en-Provence, par 2 touristes belges victimes d'une agression sexuelle et leur avocate, Gisèle Halimi, pour criminaliser le viol, qui était jusque-là requalifié en "coups et blessures" et jugé en correctionnelle. **[Cote : Féminismes Violences]**

Article. Le monde diplomatique – Sophie Boutboul : [« Quand le viol n'est plus un crime »](#) : En France, de 60 à 80 % des affaires de viol poursuivies ne sont pas examinées par les cours d'assises, où sont jugés les crimes, mais par les tribunaux correctionnels, comme des délits. Une pratique nécessaire pour lutter contre l'encombrement des assises, selon le ministère de la justice. Mais qui n'est pas sans incidence pour les victimes et pour le traitement de la récidive.

Kharoll-Anne Souffrant, *Le privilège de dénoncer : justice pour toutes les victimes de violences sexuelles* : Pourquoi les femmes et les filles noires sont largement absentes du débat public lorsqu'il est question de violences sexuelles. Kharoll-Ann Souffrant explore sans détour les raisons historiques de ce constat à partir d'exemples tirés du Québec, de la France et des États-Unis. Entre les impacts actuels de la colonisation et de l'esclavage, les stéréotypes liés à la sexualité des Noires ainsi que les failles du système de justice criminelle, l'auteurice assemble les pièces du casse-tête pour révéler les dynamiques à l'œuvre derrière la marginalisation des femmes afro-descendantes. **[Cote : Féminismes Justice]**

PRISON

La notion de « peine » est bien souvent mobilisée pour demander réparation pour les victimes. Bien souvent celle-ci prend la forme de peine de prison. La majeure partie de la population carcérale est masculine. Qui sont les femmes emprisonnées ? Comment vivent-elles ? Comment les femmes qui ont de la famille en prison organisent-elles leur vie ?

Michel Foucault, *Surveiller et punir : naissance de la prison* : Au début du 19e siècle, avec la montée de la civilisation bourgeoise, une société disciplinaire d'un nouveau type se met en place. Cette société est à l'image du Panopticon de Bentham. Le système pénitencier moderne est le fils de cette société panoptique. **[Cote : 194 FOU]**

Article. Lundi matin – « [La prison n'est pas féministe ! \[36^e Journée Prison-Justice organisée par le Genepi en 2017\]](#) » : Quiconque tient aujourd'hui un discours révolutionnaire se voit régulièrement opposer un certain nombre de poncifs tenaces jouant le rôle de chaînes mentales et se substituent malheureusement au bon sens : ainsi de « il faut bien manger » pour justifier qu'il est impensable d'imaginer un monde sans travail ou encore « on ne peut pas accueillir toute la misère du monde » quand quelqu'un veut se détourner de la solidarité élémentaire envers des migrants. Ici, le préjugé en question est celui qui justifie la prison, en particulier d'un point de vue qui pourrait se dire féministe un peu rapidement : « quoi, tu veux vraiment laisser des violeurs dans la rue ? ». Cet article, écrit par des membres du Génepi, permet de battre en brèche cette fausse évidence en montrant qu'il faut envisager de pair les luttes féministes et abolitionnistes. Ainsi, la prison ne saurait être ni une solution, ni une compensation de la domination masculine puisqu'elle la reconduit à plusieurs égards.

Femmes en prison

Natacha Chetcuti-Osorovitz, *Femmes en prison et violence de genre : résistances à perpétuité* : S'appuyant sur une enquête originale, l'autrice analyse les différentes formes de violence subies par les femmes, subissant de longues peines de prison, avant leur incarcération. Elle montre ainsi que le parcours d'exécution de la peine est lié à un dispositif disciplinaire où les femmes doivent suivre l'ordre social du genre. **[Cote : Féminismes Justice]**

Martine Schachtel, *Femmes en prison : dans les coulisses de Fleury-Mérogis* : Des bébés, par nature innocents mais nés en détention, sont incarcérés à Fleury-Mérogis, la plus vaste prison pour femmes de France. Dix-huit mois durant, ils demeurent derrière les barreaux avec leurs mères avant de leur être retirés, leur infligeant ainsi une forme de "double peine". Si les Français, qui ont longtemps vécu sur le mythe des "prisons trois étoiles", ont découvert récemment le véritable visage de leur système pénitentiaire, il leur reste encore bien des vérités à regarder en face. Le sort réservé aux femmes vient au premier rang. **[Disponible à la réserve centrale]**

Goliarda Sapienza, *L'université de Rebibbia* : Récit drôle et féroce du séjour que fit l'autrice de L'art de la joie dans la plus grande prison de femmes d'Italie en 1980 suite à un vol de bijoux. Elle, l'intellectuelle, la femme mûre, redécouvre en prison, auprès de prostituées, de voleuses, de junkies, ce qui l'a guidée et sauvée sa vie durant : le désir éperdu du monde. **[Disponible à la réserve centrale]**

Judith Perrignon, *Les chagrins* : Angèle est née en 1967 dans une prison de femmes parisienne, détruite en 1973 et qui a laissé la place à un square. Helena sa mère vient de mourir en laissant des lettres reçues en prison, un article de presse racontant son procès et le nom de l'homme qu'elle aimait. Le passé ne demande pourtant qu'à ressurgir et à réclamer des explications pour raconter l'histoire d'Helena. **[Disponible à la réserve centrale]**

Victoria Mas, *Le bal des folles* : En 1885, J.-M. Charcot ajoute à ses techniques expérimentales visant à soigner ses malades un rendez-vous festif, costumé et dansant, le bal des folles, pour éveiller leur esprit et leur donner un plaisir enfantin. S'y croisent Thérèse, une vieille prostituée, la Petite Louise, une enfant violée, Geneviève, l'intendante, et Eugénie Cléry qui entre en contact avec l'âme des disparus. **[Cote : MAS]**

Jane Evelyn Atwood, *Trop de peines : femmes en prison* : Pendant neuf ans, dans quarante prisons de neuf pays du monde, Jane Atwood a rencontré, interviewé et photographié des femmes incarcérées. Après une exposition à la Villette en 1998-99, elle relate la dureté des conditions de détention, l'inégalité des femmes et des hommes devant les juges, la question des enfants nés en prison, la peine de mort. **[Disponible à la réserve centrale]**

France Hamelin, *Femmes en prison dans la nuit noire de l'Occupation ; le Dépôt, la petite Roquette, le camp des Tourelles* : L'autrice a aidé des résistantes à rédiger le témoignage de leur incarcération dans deux prisons parisiennes, la Petite-Roquette et le camp de concentration des Tourelles. Ces récits reflètent l'état d'esprit qui régnait sous l'occupation allemande et rend hommage aux femmes résistantes. **[Disponible à la réserve centrale]**

Pauline Hillier, *Les contemplées* : Tunis 2013. À l'issue d'une manifestation, Pauline, jeune Française, est arrêtée et conduite à la Manouba, prison pour femmes. Au sein du Pavillon D, elle partage sa cellule avec 28 détenues. Dans les marges du seul livre qu'elle a pu garder, elle écrit leurs histoires, celles de tueuses, de voleuses ou de victimes d'erreurs judiciaires, dressant le portrait d'un groupe de femmes unies. **[Cote : HIL]**

Podcast. Grand reportage : [« Femmes en prison : en finir avec la double peine »](#) : Les femmes représentent 3,5% de la population carcérale en France. Extrêmement minoritaires, elles sont depuis longtemps lésées concernant leurs conditions de détention et leur réinsertion. Dans le quartier femmes des Baumettes, certaines inégalités persistent mais la mixité hommes-femmes progresse.

Podcast. [Détenues](#) : Dans cette série, *Insider Podcast* donne la parole aux femmes détenues. Elles représentent 4% de la population carcérale en France. Celles qui ont témoigné dans ce podcast ont été incarcérées pour des faits criminels comme pour des petits délits, dans différentes régions et différents types de prisons. Elles racontent leur quotidien derrière les murs, du jour de leur admission à leur libération.

Emission. Arte - Arte Reportage : [« USA : femmes en prison, la double peine »](#) : Au début des années 80, les Etats-Unis comptaient moins de 25 000 femmes derrière les barreaux. 40 ans plus tard, elles sont plus de 230 000. Le nombre de femmes détenues a littéralement explosé, progressant deux fois plus rapidement que le nombre d'hommes incarcérés. **[Disponible jusqu'au 31/01/2025]**

Femmes au parloir

Article. Street Press – Elisa Verbeke : [« Mon mari est en prison : les femmes de détenus se serrent les coudes sur TikTok »](#) : Les maris de Maeva, de Kelly et d'Hafida sont en prison. Subitement confrontées au milieu carcéral et à la solitude, ces jeunes femmes ont trouvé du soutien, des conseils et de nouvelles amitiés sur TikTok.

Podcast. Un podcast à soi : [« Prisonnières et visiteuses »](#) : Parce que personne n'est à l'abri d'être privé de liberté, et que le système punitif et sécuritaire tend à se diffuser au sein de la société, Un podcast à soi revient avec une grande série consacré à la violence, à la colère, à l'articulation entre le genre et la prison. Qu'elles soient prisonnières, proches de prisonniers ou victimes de violences, qu'est-ce que la prison fait aux femmes ?

Article. Le monde – Victoire Radenne : [« Le soutien carcéral, une histoire de femmes : « C'est mon fils, je l'aiderai jusqu'à mon dernier souffle » »](#) : Dans les parloirs, 87 % des visiteurs sont des femmes. Quand une peine de prison tombe, épouses et mères de détenus se mettent en ordre de bataille. Encore stigmatisées, elles brisent désormais le silence sur l'autre peine, celle qui se vit de l'extérieur.

Travailleuses en prison

Marie-Annick Horel et Marie Poblete, *Au cœur de la prison des femmes : ma vie de surveillante* : Surveillante durant trente-sept ans au Centre pénitentiaire de Rennes, exclusivement réservé aux femmes, l'autrice témoigne de son vécu en évoquant les liens forts tissés avec les prisonnières, le manque de moyens et le tabou qui subsiste concernant son métier. **[Cote : Témoignage HOR]**

Podcast. Essentielles : [« Shérazade, surveillante pénitentiaire : « Les surveillantes femmes en détention sont beaucoup plus respectées que les hommes » »](#) : Salhia Brakhlia part à la rencontre d'une femme qui exerce un métier essentiel dans la société. Shérazade est surveillante pénitentiaire. Elle se confie au micro de France info.

Sandra Ndiaye, Frédéric Debomy et Benjamin Adès, *A l'arrêt* : Pendant une année, S. Ndiaye organise des ateliers artistiques et culturels dans une prison. Elle témoigne de cette expérience singulière tout en évoquant ses limites. **[Cote : BD NDI]**

Podcast. Prison de femmes – épisode 1 : [« Marie-Annick Horel, surveillante pénitentiaire »](#) : Surveillante pénitentiaire pendant trente-sept ans, Marie-Annick Horel raconte son quotidien à la prison pour femmes de Rennes. Relations avec les détenues, discriminations dont elles

sont victimes, conditions de travail éprouvantes, malaise de la profession : elle se livre avec franchise et humanité.

Prisonnières politiques

Taslina Nasreen, *De ma prison* : T. Nasreen écrit ces textes d'une prison baptisée *safe house* (abri sûr) où le gouvernement indien l'a tenue enfermée de fin novembre 2007 à mars 2008, sous prétexte d'assurer sa protection. Ce livre réunit des textes rédigés jour après jour comme un cri de révolte contre les fanatismes religieux et un plaidoyer pour le droit des femmes. **[Disponible à la réserve centrale]**

Assata Shakour, *Assata : une autobiographie* : Dans les années 1960 et 1970, Assata Shakur fut militante au sein du *Black panther party*. Elle évoque son enfance à Cuba, son emprisonnement durant six ans, ses révoltes et ses espoirs face à l'oppression raciale. **[Cote : Témoignage SHA]**

Nawal el Saadawi, *Mémoires de la prison des femmes* : Raconte sa vie quotidienne en prison avec les stratégies pour communiquer avec l'extérieur, l'enquête, la mort de Sadate, sa libération et la rencontre des prisonniers avec Moubarak. La raison principale des arrestations sous le régime de Sadate était de mettre un terme à la remontée des sectarismes religieux et aux critiques des intellectuels et opposants vus comme des complices de l'URSS. **[Disponible uniquement à Naguib Mahfouz (20^e)]**

Leyla Zana, *Écrits de prison* : Symbole de courage civique, militante pour la reconnaissance de l'identité kurde, pour l'entente entre les peuples turc et kurde, Leyla Zana est la première femme kurde élue députée au Parlement dans son pays (1991). Condamnée à 15 ans de prison en décembre pour délit d'opinion, le Parlement européen lui a décerné le 9 novembre 1995 le prix Sakharov pour la liberté de l'esprit. **[Disponible à la réserve centrale]**

Emmeline Pankhurst, *Suffragette : la genèse d'une militante* : Autobiographie de cette militante féministe britannique (1858-1928). Son action radicale, au sein du *Women's social and political union* (WSPU), parti qu'elle a fondé en 1898, a permis l'obtention du droit de vote pour les femmes en Grande-Bretagne. **[Cote : Féminismes Histoire PAN]**

Marie-Hélène Dumas, *Sylvia Pankhurst : féministe, anticolonialiste, révolutionnaire* : Biographie de cette féministe britannique, fille d'Emmeline Pankhurst aux côtés de qui elle a animé le mouvement des suffragettes avant de s'en émanciper, le trouvant trop bourgeois. Féministe et anticolonialiste, fondatrice du Parti communiste britannique, cette femme révolutionnaire repoussa toutes les conventions de son époque. **[Cote : Féminismes Histoire DUM]**

Dulce Chacon, *Voix endormies* : En 1939, dans la prison madrilène de Ventas, des femmes sont incarcérées pour délit politique. Coupées du monde et de leurs proches, Hortensia, Elvira et Tomasa témoignent de leur quotidien douloureux, de l'humiliation et de la torture. Hommage à celles qui ont combattu pour la liberté, au prix de leur vie. **[Disponible à la réserve centrale]**

Joseph Andras, Nûdem Durak : sur la terre du Kurdistan : En 2015, la chanteuse Nûdem Durak, 22 ans, est condamnée à dix-neuf de réclusion par le régime turc pour avoir défendu par sa musique la lutte et la culture du peuple kurde. Fruit de quatre années de recherches, cette enquête littéraire reconstitue, à travers la vie de la jeune artiste, l'histoire d'une injustice individuelle et collective ainsi que la lutte de tout un peuple pour sa liberté. **[Cote : AND]**

Entretien. Revue Ballast : [« La prisonnière politique Leyla Güven s'adresse au monde »](#) : En février 2019, nous avons publié le récit d'une rencontre avec Leyla Güven, militante féministe, ancienne maire et députée du Parti démocratique des peuples (HDP) en Turquie. Celle-ci venait d'être libérée après une grève de la faim de sept mois. Mais, le 4 juin 2020, son statut de parlementaire était révoqué et son immunité levée : le 21 décembre de la même année, elle était condamnée à vingt-deux ans et trois mois de prison. Le prix à payer pour avoir été la coprésidente du Congrès de la société démocratique (DTK), une plateforme qui regroupe des syndicats, des organisations politiques et civiles kurdes en Turquie, et promeut, via une proposition d'autonomie démocratique, la résolution pacifique du conflit. Leyla Güven, bientôt 58 ans, est détenue dans une prison de haute sécurité de la province kurde d'Elazığ. De sa cellule, elle correspond avec l'extérieur. Nous traduisons du turc cet entretien mené par la journaliste Banu Gûsven, paru récemment dans les colonnes du média indépendant Bianet (Bağımsız İletişim Ağı) : la prisonnière politique revient sur sa vie en captivité, sa résistance à la dictature et ses conceptions féministes, socialistes et écologiques.

Après la prison

Podcast. Sur les docks : [« Après la prison, portraits de femmes »](#) : Quatre femmes du centre Soleillet racontent leur chemin vers l'autonomie après la prison, entre reconstruction intime et professionnelle.

Elvire Emptaz, Je suis dehors : quelle vie pour les femmes après la prison ? : 14 anciennes détenues racontent comment s'est déroulée leur vie une fois sorties de prison et ce que leur détention a changé pour elles et leur entourage. **[Cote : Témoignage EMP]**

Photo. Axelle de Russé : [« Dehors »](#) : Les femmes sont marginales et marginalisées en prison. Avec un effectif de 2 485 au 1er octobre 2019, elles ne représentent que 3,5 % de la population carcérale en France. Minoritaires, leurs conditions d'incarcération ne sont pas pour autant meilleures que celles des hommes. À l'inverse, elles sont souvent très isolées d'un point de vue géographique, familial et social.

ABOLITIONNISME PENAL

Si une majorité des personnes militant contre les violences faites aux femmes sont favorables à plus de peines de prison, d'autres militent pour l'abolition du système pénal dans son ensemble : prisons, police et tribunaux.

Gwenola Ricordeau :

- *Pour elles toutes : femmes contre la prison* : Les luttes féministes et les luttes pour l'abolition du système pénal et de la prison sont souvent présentées comme antagonistes. Le présent ouvrage vise à délier ce nœud en explorant les formes de protection que les femmes peuvent (ou non) attendre du système pénal et en mettant en lumière les manières dont celui-ci affecte leur existence, qu'elles soient incarcérées ou qu'elles aient des proches en prison. Le système pénal protège-t-il les femmes ? Que fait-il aux femmes qui y sont confrontées ? Faut-il inscrire les luttes féministes sur le terrain du droit ? En répondant à ces questions, Gwenola Ricordeau dénonce la faiblesse de la proposition politique des courants féministes qui promeuvent des réponses pénales aux violences contre les femmes. Critique du « féminisme carcéral », elle plaide pour des formes d'autonomisation du système pénal. **[Cote : Féminismes Justice]**
- *Crimes et peines : penser l'abolitionnisme pénal avec Nils Christie, Louk Hulsman & Ruth Morris* : S'appuyant sur des textes majeurs de N. Christie, L. Hulsman et R. Morris, l'auteurice présente l'abolitionnisme pénal, courant de pensée apparu au tournant des années 1970 et 1980 et qui inspire les mouvements contemporains pour l'abolition de la police et de la prison. **[Cote : 365 RIC]**
- *1312 raisons d'abolir la police* : 1312 raisons d'abolir la police tente de répondre à ces questions, et propose de riches réflexions critiques sur les liens entre l'abolitionnisme pénal et la race, le handicap ou le travail sexuel notamment. L'ouvrage porte également sur les mobilisations contemporaines pour l'abolition de la police en Amérique du Nord, en retraçant leur généalogie et en explorant leurs propositions stratégiques, leurs expériences et les débats qui les traversent. **[Disponible à François Sagan (10^e)]**

Abolition, féminisme, tout de suite : Une présentation des mouvements et organisations féministes qui ont contribué à définir l'abolition des prisons et le féminisme au XXI^e siècle. **[Prochainement à la bibliothèque]**

Françoise Vergès, Une théorie féministe de la violence : pour une politique antiraciste de la protection : Cet essai soutient l'idée selon laquelle l'origine des violences faites aux femmes s'explique en dernière instance par la répression d'Etat et le système policier. La militante féministe soutient le démantèlement de structures inefficaces pour assurer la protection des femmes et sanctionner les agresseurs au profit d'un autre fonctionnement de la justice. **[Cote : Féminismes Théorie VER]**

Sylvain Lhuissier, *Décarcéraler : cachez cette prison que je ne saurais voir* : Cofondateur de l'association Chantiers-Passerelles, dont l'objectif est d'aider à la réinsertion des condamnés, l'auteur a également participé à la création, au sein du ministère de la Justice, de l'Agence du travail d'intérêt général et de l'insertion professionnelle. Dans cet essai, il explique l'immobilisme des gouvernements sur la question carcérale et plaide en faveur de peines alternatives. [Cote : 365 LHU]

Angela Davis :

- *Une lutte sans trêve* : Recueil d'articles et d'entretiens dans lesquels la militante du mouvement noir américain revient sur la violence d'Etat et dresse un parallèle entre les luttes passées et présentes contre l'injustice et l'oppression. [Cote : **Féminismes Théorie DAV**]
- *Autobiographie* : Angela Davis s'est lancée très tôt dans la lutte politique, avant d'entrer au Parti communiste puis de se rapprocher du Black Panther party. Elle est devenue une figure emblématique du combat contre toutes les formes d'oppression : raciale, sociale, politique, sexuelle. Elle revient ici sur son parcours. [Cote : **323.1 DAV**]
- *La prison est-elle obsolète ?* : A. Davis, figure emblématique du combat égalitaire afro-américain, montre que l'incarcération est, aux Etats-Unis, fondée sur une économie d'exploitation. Elle argumente en faveur de la désincarcération et plaide pour une société sans enfermement. [Disponible à **Françoise Sagan (10^e)**, **Vaclav Havel (18^e)** ou encore **Robert Sabatier (10^e)**]

Article. Jef Klak – Maya Dukmasovo : [« Tout le monde peut se passer de la police : organisations communautaires pour abolir la police à Chicago »](#) : Scandale après scandale, meurtre après meurtre, la police états-unienne s'est taillée une solide réputation de brutalité, notamment auprès des populations noires. Dans le *South Side* de Chicago, des militant.e.s de terrain s'organisent pour dépasser la simple critique de l'institution policière, et mettre en place des contre-institutions rendant inutile l'intervention de la police. Inspiré.e.s par le concept d'abolition de la prison porté par Angela Davis, ou par la notion de « justice réparatrice » héritée des traditions indiennes, le but est de montrer que la fonction de la police tient plus dans la répression que dans la protection. Cercles de parole, repas de quartier servant de défense collective, ou bien encore résolution des délits à l'intérieur des communautés et des quartiers, les idées pour abolir la police ne manquent pas. Et certaines sont mises en pratique.

DES ALTERNATIVES ?

Dans le prolongement de l'abolitionnisme pénal, des alternatives sont imaginées pour gérer les conflits et rendre justice aux personnes victimes et à la société.

Avant la police, le chaos ?

Dir. Vincent Milliot, *Histoires des polices en France : des guerres de religion à nos jours* : Un panorama historique de l'institution policière française. Les auteurs explorent l'organisation, la vie, les ressources, les méthodes et la culture de ceux qui ont assuré le contrôle des populations, leur encadrement, leur répression ou leur sécurité. **[Cote : 363.2 BLA]**

Arnaud-Dominique Houte, *Citoyens policiers : une autre histoire de la sécurité publique en France, de la garde nationale aux voisins vigilants* : Une plongée dans l'histoire de groupes dont les fonctions de protection s'apparentent au travail des policiers : détectives, gardes civiques de la Libération, réservistes de la gendarmerie, voisins vigilants du XXI^e siècle, entre autres. L'auteur présente les limites et les critiques de leurs actions qui, bien qu'assurant une sécurité publique, sont souvent contestées et difficiles à canaliser. **[Cote : 363 HOU]**

Frédéric Gros, *Le Principe de Sécurité* : Cet essai montre en quoi la notion de sécurité constitue dans le monde contemporain un principe régulateur : sentiment, programme politique, forces matérielles, source de légitimité, bien marchand, service public. **[Cote : 363.1 GRO]**

Robert Castel, *L'insécurité sociale : qu'est-ce qu'être protégé ?* : Réflexion sur les fondements des systèmes de protection sociale et de protection civile. Cette étude part d'un effort de compréhension de ce que signifie être protégé dans des sociétés d'individus. S'interroge sur le devenir de notre système de protections. **[Cote : 303.3 CAS]**

Justice transformatrice, justice réparatrice, justice restaurative

Notre corps, nous-mêmes : Un manuel politique et féministe publié en 1973 sur les étapes de la vie des femmes, de l'enfance à la vieillesse en passant par la puberté. Leur place dans la société est abordée, ainsi que leur sexualité, leur vie professionnelle, affective et familiale, les questions de santé ou encore les moyens de se prémunir contre les violences. **[Cote : Féminismes Théorie NOT]**

Elsa Deck Marsault, *Faire justice : moralisme progressiste et pratiques punitives dans la lutte contre les violences sexistes* : Militante impliquée dans des collectifs de gestions des violences sexistes et sexuelles, l'autrice s'intéresse au militantisme abolitionniste punitif, qui passe outre la police et les tribunaux. Elle analyse les écueils de la pratique, se demandant comment certains en sont paradoxalement venus à la violence, et propose des pistes pour élaborer une justice transformatrice inventive. **[Cote : Féminismes Justice]**

Collectif. *Fracas : Collectif queer et féministe d'aide à la gestion des conflits* : Fracas propose plusieurs méthodes d'intervention : nous souhaitons apporter notre aide aux groupes en crise, que ce soit suite à un conflit, à un fait de violence ou encore à un call-out public. Notre collectif

Fracas apporte du soutien aux individus et collectifs en situation de conflit. Notre association est née du constat que les collectifs ne savent généralement pas faire face aux situations de violence, de tension, d'inégalité sans reproduire de la violence. Notre collectif s'est monté pour répondre à un manque à combler.

Podcast. Esprit de justice : [« La justice 'transformatrice' »](#) : Les adjectifs accolés au mot justice se sont accumulés ces dernières années pour désigner non seulement de nouvelles formes de justice qui sont apparues, mais également des fonctions nouvelles assignées à la justice.

Podcast. LSD : [« Une histoire de la justice restaurative »](#) : En France c'est à la fin des années 2000 que François Goetz tente la première expérience française de justice restaurative. Il ne s'agit plus seulement de « surveiller et punir », mais de reconstruire le lien social.

Podcast. Safe Place « Justice réparatrice : Réfléchir à un nouveau modèle de justice » <https://open.spotify.com/episode/2abo0o99J23bMZqAVUpSu0> : Dans cet épisode nous abordons la thématique de la justice réparatrice et tentons de trouver des nouveaux modèles de justices. Le talk est animé par Léane Alestra, autrice et créatrice du média et Instagram Mécrites. Avec la participation de Costanza Spina rédactrice en cheffe de Manifesto XXI et Noémie Micoulet, coordinatrice de l'institut de justice restaurative.

Howard Zehr, *La justice restaurative pour sortir des impasses de la logique punitive* : Une introduction concise à un nouveau modèle de justice dont le succès s'étend aux Etats-Unis, et qui remet en question le système pénal classique au profit d'une pratique communautaire de la réparation. **[Prochainement à Sagan (10^e)]**

Denis Salas, *La volonté de punir : essai sur le populisme pénal* : Essai sur le durcissement du code pénal. L'auteur montre que les peines de plus en plus lourdes tendent à rompre avec la conception humaniste et réparatrice de la peine. Cette judiciarisation croissante est liée à la nouvelle demande de justice des victimes. Une comparaison avec la situation américaine démontre que cette évolution est encore réversible en France. **[Disponible à la réserve centrale]**

Les marches exploratoires

Guide méthodologique des marches exploratoires : des femmes s'engagent pour la sécurité de leur quartier : Une rue, une gare, une station de métro, une galerie commerciale, un parking, un jardin public ou une place doivent être accessibles à tous et à chacun, au même titre qu'un hall d'entrée d'immeuble qui participe à la vie de quartier. Veiller à l'accessibilité des espaces publics suppose une actualisation constante des aménagements et repose sur l'amélioration de la sécurité des citoyens, et surtout des citoyennes. Ainsi, promouvoir la sécurité des femmes dans l'espace public consiste à réduire la prévalence de la violence à l'égard des femmes, en légitimant leur droit à la ville et en stimulant la liberté de circulation.

Article. Institut du genre en géopolitique – Clémence Morin : [« Les marches exploratoires, un outil féministe pour repenser l'aménagement urbain »](#) : La séparation genrée des espaces

public et privé reste « une constante sociale, y compris dans les sociétés occidentales l'espace public étant généralement associé aux hommes et l'espace privé aux femmes.

Estelle Pericard, Fiche d'expérience des Villes au Carré : [« Expérimentation des « marches exploratoires » des femmes », janvier 2009](#) : Fin 2009, suite à une initiative du SG CIV, la ville de Dreux a fait partie de l'un des sites choisis en France pour expérimenter un dispositif de « marches exploratoires » de femmes. Cette démarche est originaire du Canada, par le METRAC (Métropolitan Toronto Action Committee On Violence Against Women And Children). Depuis les années 1995, elle se diffuse dans différents pays du monde. À l'origine de la démarche, il s'agit de femmes circulant dans les quartiers (généralement la nuit) pour lutter contre l'insécurité dans la ville et les quartiers. La ville de Dreux s'est réapproprié localement cet outil pour l'intégrer dans le cadre de sa Gestion Urbaine de Proximité (GUP). Il est en cours d'expérimentation sur deux quartiers en ZUS de la ville (Les Bâtes et Dunant) depuis le dernier trimestre 2009, avec un suivi-formation mené parallèlement par le biais du SG CIV.

L'autodéfense

Série. Arte : [« Machine »](#) : Une jeune marginale recherchée par les services secrets de l'armée est de retour dans sa ville natale. Embauchée dans une usine en pleine restructuration, elle met sa science du kung-fu au service de la lutte ouvrière. Série détonante, "Machine" mêle action et humour sur fond de colère sociale. Avec Margot Bancilhon et JoeyStarr. **[Disponible jusqu'au 17/05/2024]**

Article. IRESMO (Institut de Recherche et d'Éducation sur les Mouvements sociaux) : [« Self-défense féminine vs. Auto-défense féministe »](#) : Les femmes sont victimes ou susceptibles de l'être, dans nos sociétés encore, d'un certain nombre de violences physiques spécifiques, et en particulier sexuelles: violences conjugales, viols... Aujourd'hui en France, c'est encore plus d'une femme tous les trois jours qui meurt sous les coups de son « compagnon » et on estime qu'en moyenne, dans notre pays, un viol à lieu toutes les deux heures.

Article. Nouvelles Questions féministes – Irène Zeilinger entretien réalisé par Alix Heiniger, 2023/1, vol.42 : [« Irène Zeilinger : infatigable militante de l'autodéfense féministe »](#) : Irène Zeilinger a largement participé à la diffusion des méthodes d'autodéfense féministe (ADF) en Europe francophone. Arrivée à Bruxelles en 1998-1999, elle fonde, en 2000, avec Eann Raymon l'association Garance [1]

Dir. Coline Cardi et Geneviève Pruvost, *Penser la violence des femmes* : Regroupe des études pluridisciplinaires révélant combien la violence des femmes est au cœur d'enjeux d'ordre à la fois politique et épistémologique. **[Disponible à la réserve centrale]**

Irene Zeilinger, Non c'est non : petit manuel d'autodéfense à l'usage de toutes les femmes qui en ont marre de se faire emmerder sans rien dire : Guide sur toutes les formes de violences commises sur les femmes : interpellations, harcèlements, agressions verbales, sexuelles... L'auteur montre comment dire non, oser se défendre et propose des astuces, des conseils pratiques que se doit au niveau mental émotionnel, verbal ou physique pour face à une

agression. Avec des adresses d'associations d'aide aux victimes de violences. **[Disponible notamment à François Villon (10^e)]**

Podcast. Un podcast à soi : [« Les femmes contre-attaquent »](#) : La violence peut-elle être pensée comme un outil politique du féminisme ? Quelle serait la définition d'une violence féministe ? Utilisée non pas pour asseoir un pouvoir, mais pour répondre à toutes les violences invisibles et quotidiennes exercées par les hommes ? Une sorte de vengeance, qui aurait plutôt la couleur d'une reprise de pouvoir ? Cette question est loin d'être nouvelle, mais reste taboue dans les milieux féministes français. Nous l'abordons dans cet épisode à travers le récit de Sarah qui a décidé, avec des amies, de se défendre sans la police et la justice, après le viol de l'une d'entre elles, mettant en place une action directe auprès de l'agresseur. À travers aussi des paroles de femmes qui pratiquent l'autodéfense féministe. Pour prévenir les violences, savoir connaître ses limites et les poser. Apprendre à se défendre physiquement, mais aussi à fuir. Car « La fuite est l'une des principales stratégies d'autodéfense féministe. C'est déjà courageux de partir ».

Elsa Dorlin, *Se défendre, une philosophie de la violence* : En 1685, le Code noir défendait aux esclaves de porter des armes, au XIX^e siècle, en Algérie, l'Etat colonial interdisait les armes aux indigènes. Ainsi, historiquement, une ligne de partage oppose les corps dignes d'être défendus à ceux qui sont laissés sans défense. Des résistances esclaves au jiu-jitsu des suffragistes, E. Dorlin retrace une généalogie de l'autodéfense politique. **[Cote : 320.5 DOR]**

Mathilde Blézat, *Pour l'auto-défense féministe : enquête et récits* : Ayant accompagné les luttes féministes dans plusieurs pays dès les années 1910, l'autodéfense constitue un espace de partage d'outils variés qui permet de renforcer les capacités des femmes à se défendre et à se reconstruire après une agression. L'histoire de ce mouvement, qui se redéploie au XXI^e siècle en France et en Belgique, est retracée et enrichie de témoignages. **[Cote : Féminismes Activisme]**

Honor Blackman, *Se défendre avec style : manuel d'autodéfense pour en finir avec les insistants, les relous, les crétiens, les madame, t'es bonne, les poètes qui parlent avec leur mains...* : Un guide pratique à destination des femmes, originellement écrit en 1966, pour se défendre contre les hommes dans différentes situations du quotidien. **[Cote : Féminismes Activisme]**

Marion Le Muzic et Maria Kronska, *Basta ! : guide d'autodéfense féministe pour ados (et pas que ...)* : Sous forme de bande dessinée, un manuel qui se donne pour objectif d'aider les adolescentes à identifier et affronter les agressions sexistes et sexuelles. Au fil des pages, Julie leur transmet des conseils d'autodéfense féministe pour qu'elles se sentent libres et en sécurité aussi bien dans les lieux publics que dans l'espace privé. **[Disponible à François Villon (10^e), Benjamin Rabier (19^e) ou encore Vaclav Havel (18^e)]**

Revue. Mouvements, n°92 : [« Se protéger de la police, se protéger sans la police »](#), 2017 : Alors que partout dans le monde, des mouvements sociaux et populaires dénoncent les brutalités policières et la militarisation de la police, Mouvements consacre le dossier de ce numéro à cette question. En France, les mobilisations contre les violences policières sont de plus en plus visibles et audibles, sous l'impulsion notamment des collectifs comme « Stop contrôle au

faciès » et « Urgence, notre police assassine ». Les cortèges des manifestations du printemps 2016 contre la Loi travail scandaient régulièrement « Tout le monde déteste la police ! ». Dans les favelas de Rio au Brésil, des femmes se mobilisent contre les interventions des unités de « pacification ». À Montréal, des anarchistes et leurs allié-e-s ou complices descendent dans la rue tous les 15 mars, pour la Journée internationale contre la brutalité policière. Aux États-Unis, *Black Lives Matter* et d'autres initiatives se mobilisent contre les crimes policiers inscrits dans des pratiques croisées de profilage racial, mais aussi social et même sexuel, comme l'a montré Andrea Ritchie, militante antiraciste féministe et lesbienne, autrice de *Invisible No More : Police Violence Against Black Women and Women of Color*, dont l'entretien ouvre ce dossier.

FILMS & SERIES

Emprunt sous condition d'un abonnement payant, [voir les conditions.](#)

Nil Yalter, *La roquette : prison de femmes* : Le film *La Roquette, prison de femmes* est issu d'une installation multimédia éponyme de Nil Yalter réalisée, en 1974, en collaboration avec l'artiste Judy Blum et la réalisatrice Nicole Croiset. Cette œuvre multiple est née d'une rencontre fortuite avec Mimi, une ex-détenue de la prison de la Petite Roquette. Elle se compose d'une bande-vidéo en noir et blanc, d'une série de dessins, de photographies et de la transcription intégrale du récit de Mimi. Pour le film, cette dernière accepte d'enregistrer directement son témoignage, sur un magnétophone, sans témoin, librement. **[Disponible uniquement à Parmentier (11^e)]**

Dieudo Hamadi, *Maman colonelle* : La Colonelle Honorine travaille au sein de la police congolaise, où elle est chargée de la protection des enfants et de la lutte contre les violences sexuelles. Alors qu'elle travaille depuis quinze ans à Bukavu, à l'est de la RDC, elle apprend qu'elle est mutée à Kisangani. Sur place, elle se trouve face à de nouveaux enjeux. **[Disponible à Violette Leduc (11^e), Marguerite Duras (20^e) ou encore Jean-Pierre Melville (13^e)]**

Etienne Comar, *A l'ombre des filles* : Luc est un chanteur lyrique renommé. En pleine crise personnelle, il accepte d'animer un atelier de chant dans un centre de détention pour femmes. Il se trouve vite confronté aux tempéraments difficiles des détenues. Entre bonne conscience et quête personnelle, Luc va alors tenter d'offrir à ces femmes un semblant de liberté. **[Cote : DVD ALO]**

Shola Lynch, *Free Angela : and all political prisoners* : Free Angela raconte l'histoire d'une jeune professeure de philosophie, née en Alabama, issue d'une famille d'intellectuels afro-américains, politiquement engagée. Féministe, communiste, militante du mouvement des droits civiques aux États-Unis, proche du parti des *Black Panthers*, Angela Davis s'investit dans le comité de soutien aux Frères de Soledad, trois prisonniers noirs américains accusés d'avoir assassiné un gardien de prison en représailles au meurtre d'un de leur codétenu. Accusée en 1970 d'avoir organisé une tentative d'évasion et une prise d'otage qui se soldera par la mort

d'un juge californien et de 4 détenus, Angela devient la femme la plus recherchée des Etats-Unis. Arrêtée, emprisonnée, jugée, condamnée à mort, elle sera libérée faute de preuve et sous la pression des comités de soutien internationaux dont le slogan est Free Angela ! **[Cote : DVD Société Discriminations]**

Série. *Orange is the new black* : Entre les murs de la prison pour femmes de Litchfield, la vie n'est pas rose tous les jours. Rattrapées par le passé, des détenues venues d'horizons divers cohabitent dans cette société en vase clos. Si coups bas et tensions sont monnaie courante, l'amour, la solidarité mais surtout l'humour subsistent dans le quotidien des inoubliables prisonnières. **[Disponible à la réserve centrale]**

Claus Drexel, *Au cœur du bois* : Dans le légendaire Bois de Boulogne, Samantha, Isidro, Geneviève et les autres font le plus vieux métier du monde. Entre confidences, humour et dignité, ils et elles nous emmènent au cœur du Bois... **[Cote : DVD Société Condition sociale]**

Jeanne Herry, *Je verrai toujours vos visages* : Depuis 2014, en France, la justice restaurative propose à des personnes victimes et auteurs d'infraction de dialoguer dans des dispositifs sécurisés, encadrés par des professionnels et des bénévoles comme Judith, Fanny ou Michel... Nassim, Issa et Thomas, condamnés pour vols avec violence, Grégoire, Nawelle et Sabine, victimes de *homejacking*, de braquages et de vol à l'arraché, mais aussi Chloé, victime de viols incestueux, s'engagent tous dans des mesures de justice restaurative... Sur leur parcours, il y a de la colère et de l'espoir, des silences et des mots, des alliances et des déchirements, des prises de conscience et de la confiance retrouvée... Et au bout du chemin, parfois, la réparation... **[Cote : DVD Prêt 1 semaine]**

Jean-Xavier de Lestrade, *Sambre* : Fin des années 1980, dans le Nord de la France, des femmes sont violées tôt le matin, toujours de la même manière, sur la même route, le long de la rivière Sambre. Les policiers ne prennent pas la mesure de ces agressions et ne font pas le lien entre elles. La justice est débordée devant les dossiers qui s'accumulent. Il faudra trente ans pour arrêter un homme qui n'a jamais cessé d'agresser les femmes et qui est responsable d'au moins 54 viols ou agressions sexuelles. **[Cote : DVD Série SAM]**

Dominiki Moll, *La nuit du 12* : À la PJ chaque enquêteur tombe un jour ou l'autre sur un crime qu'il n'arrive pas à résoudre et qui le hante. Pour Yohan c'est le meurtre de Clara. Les interrogatoires se succèdent, les suspects ne manquent pas, et les doutes de Yohan ne cessent de grandir. Une seule chose est certaine, le crime a eu lieu la nuit du 12. **[Cote : DVD NUI]**

Alice Diop, *Saint Omer* : Rama, jeune romancière, assiste au procès de Laurence Coly à la cour d'assises de Saint-Omer. Cette dernière est accusée d'avoir tué sa fille de quinze mois en l'abandonnant à la marée montante sur une plage du nord de la France. Mais au cours du procès, la parole de l'accusée, l'écoute des témoignages font vaciller les certitudes de Rama et interrogent notre jugement. **[Cote : DVD SAI]**

Série. *Behind the door – La maison de la rue en pente* : Risako Yamasaki mène une vie paisible avec son mari et leur fille de 3 ans, Ayaka. Un jour, elle reçoit une convocation du tribunal pour être jurée aux assises. Mizuho Ando, une femme au foyer, est jugée pour avoir noyé son bébé de 8 mois. Risako ne ressent d'abord que du dégoût pour cette femme qui a tué son propre enfant, mais au fur et à mesure du procès, elle s'identifie à l'accusée et en sort profondément troublée. **[Cote : DVD Série BEH]**

Lucas Belvaux, *38 témoins* : En rentrant de voyage, Louise découvre qu'un crime a été commis dans sa rue. Aucun témoin, tout le monde dormait. Lâcheté, peur, mensonge, culpabilité sont au banc des accusés de ce film humaniste. **[Cote : DVD TRE]**

Béatrice Pollet, *Toi non plus tu n'as rien vu* : Claire et Sophie ont fait leurs études ensemble. Elles sont toutes deux avocates. Claire va être accusée de tentative d'homicide sur enfant de moins de 15 ans. Sophie va assumer sa défense. Comment Claire, déjà mère de deux enfants n'a-t-elle ni vu, ni senti qu'elle était à nouveau enceinte ? **[Cote : DVD POL]**

Stéphane Demoustier, *La fille au bracelet* : Lise, 18 ans, vit dans un quartier résidentiel sans histoire et vient d'avoir son bac. Mais depuis deux ans, Lise porte un bracelet car elle est accusée d'avoir assassiné sa meilleure amie. **[Cote : DVD FIL]**